Entretien

Avec **Jean-Vincent Valliès**, maire PS de Chécy

« Une plus grande transparence sur les finances des communes »

Mardi 15 mars, le maire, Jean-Vincent Valliès, présentera le rapport de la chambre régionale des comptes aux Caciens.

En grave difficulté financière, Chécy a fait l'objet d'investigations de la chambre régionale des comptes pour la période 2004-2008. C'est donc le rapport définitif que vous présenterez ce soir-là au public...

En effet, nous présenterons ce rapport, ce mardi, à 19 heures, à l'espace George-Sand. Cette présentation fera l'objet d'une partie à part de la réunion. Depuis notre arrivée à la mairie de Chécy, nous avons pris l'habitude d'organiser au moins une réunion publique par an pour présenter l'état des finances de la commune. Cette réunion publique en fait partie.

Pourquoi organisez-vous cette réunion publique au début du mois de mars ?

Pour plusieurs raisons. Tout d'abord, c'est la période idéale car le budget de l'année à venir est voté et les comptes administratifs de l'année précédente sont quasiment clos. Ensuite, comme l'oblige la loi, ce rapport a fait l'objet d'une présentation lors du dernier conseil municipal. Nous pouvons donc le proposer au public.

Quelles sont les conclusions de ce rapport ?

Le rapport indique, entre autres, que les finances de la ville étaient dans le rouge avec un taux d'endettement trois fois supérieur à la moyenne des communes de même taille. Si la ville de Chécy a connu une situation financière aussi dégradée, c'est bien parce qu'il a été possible aux élus de l'ancien mandat d'engager, sans responsabilité et sans limites, des dépenses pharaoniques sans rapport avec les capacités financières de la ville.

Vous souhaitez également que les maires affichent plus de transparence vis-à-vis des comptes de leur commune. Comment envisagez-vous cela ?

J'ai sollicité, sans exception, tous les législateurs du Loiret afin de faire évoluer la loi. Certains, comme Jean-Pierre Sueur (PS), Janine Rozier (UMP), Jean-Louis Bernard (UMP) m'ont déjà répondu. Je trouve effectivement qu'il y a un manque de transparence.

Jean-Vincent Valliès souhaite que les élus communiquent davantage sur les finances de leur ville.

« J'ai sollicité les législateurs du Loiret pour faire évoluer la loi

À mon sens, un élu se doit d'informer la population sur la situation réelle des finances de la ville. À Chécy, l'ancienne équipe municipale avait contracté des prêts « revolving ». Or, cette précision n'apparaît nulle part. Je souhaite que l'on puisse arriver à une vigilance citoyenne.

Cette idée ne nuirait-elle pas à l'autonomie des communes ?

Non, je ne pense pas car il n'est pas question pour moi de solliciter des lois qui restreignent l'autonomie des élus. Ce que je suggère, c'est que le maire informe, au minimum, l'ensemble du conseil municipal des décisions qu'il prend. Même si elles sont déjà prises. Dans le cadre d'un projet d'urbanisme, le maire est soumis à de nombreuses règles. Alors, pourquoi ne serait-on pas capable d'appliquer une plus grande transparence lorsque la signature d'emprunts peut endetter la commune sur plusieurs années ?

Propos recueillis par Florian Garcia.